

DÉCHETS MÉNAGERS

LES ENCOMBRANTS





LES ENCOMBRANTS COLLECTÉS EN PORTE À PORTE



COLLECTE RÉSERVÉE AUX PARTICULIERS UNIQUEMENT DANS LA LIMITE DE 2M³ PAR COLLECTE

Par définition, les encombrants sont des déchets qui **en raison de leur volume ou de leur poids**, nécessitent un mode de gestion particulier.

→ J'HABITE EN MAISON :

Si ma commune est desservie par la collecte en porte à porte des encombrants, **je dispose d'une date fixe de collecte annuelle gratuite** (se référer à mon calendrier de collecte).

→ J'HABITE EN IMMEUBLE :

Je me rapproche de mon bailleur ou de mon syndic pour qu'il me communique la ou les dates de collecte.

LA COLLECTE ACCEPTE EN PORTE À PORTE :



LA COLLECTE N'ACCEPTE PAS :



CES DÉCHETS DOIVENT ÊTRE APPORTÉS EN DÉCHÈTERIE.



Pensez au « un pour un » !

Votre revendeur **reprend gratuitement votre ancien appareil** pour l'achat d'un neuf.

LA COLLECTE SUR RENDEZ-VOUS

- × Service **accessible toute l'année**
- × Encombrants à présenter **sur le domaine public**
- × Participation forfaitaire de **10 € par collecte**

→ COMMENT PRENDRE RENDEZ-VOUS ?

☎ 02 31 95 69 09

LE SERVICE DE COLLECTE À DOMICILE

RÉSERVÉ AUX PERSONNES ÂGÉES DE 75 ANS ET + OU EN SITUATION DE HANDICAP.

- × Service **accessible toute l'année**
- × Collecte à **domicile**
- × **Gratuit**

→ COMMENT FAIRE UNE DEMANDE ?

☎ 02 31 304 304

✉ contactdechetsmenagers@caenlamer.fr



OFFREZ-LEUR UNE SECONDE VIE !

Les encombrants collectés en porte à porte ne peuvent pas être valorisés car ils sont mélangés et compactés dans la benne.

Privilégiez les alternatives écologiques : don, dépôt-vente, vente en ligne, vide-grenier...

À CAEN LA MER, 4 DÉCHÈTERIES SONT DÉJÀ ÉQUIPÉES DE LOCAUX DE RÉEMPLOI POUR DÉPOSER VOS ENCOMBRANTS EN BON ÉTAT !

× DÉPÔTS SAUVAGES INTERDITS

Tout dépôt sauvage sur la voie publique (y compris au pied des bornes de collecte) **est interdit sous peine d'amende** selon les Articles R610-5, R644-2 et R635-8 du Code pénal. **C'est pourquoi les dates et modalités de collecte doivent être respectées.**



LES ENCOMBRANTS DÉPOSÉS EN DÉCHÈTERIE

× Triés par matière, ils y sont valorisés via les différentes filières de recyclage (mobilier, bois, ferraille...).

À Caen la mer, 7 déchèteries vous accueillent gratuitement toute l'année, sur présentation d'un justificatif de domicile et d'une pièce d'identité.

× **4 déchèteries disposent déjà de locaux de réemploi (Fleury-sur-Orne, Mouen, Ouistreham et Bretteville-l'Orgueilleuse)** pour déposer vos encombrants ou objets inutilisés en bon état. Après une remise en état par des structures favorisant l'emploi local, ils pourront être réutilisés et trouveront une seconde vie à petits prix.

SE RENDRE EN DÉCHÈTERIE

Locaux de réemploi



BRETTEVILLE-L'ORGUEILLEUSE
RD 83
Le Bas des Prés

MOUEN
Rue verte - Parc
d'activités des
Rives de l'Odon

BRETTEVILLE-SUR-ODON
ZA de la Grande Plaine
Rue de la Vallée

HERMANVILLE-SUR-MER
Route de Lion-sur-Mer

OUISTREHAM
ZA du Maresquier

COLOMBELLES
ZA Lazzaro
Rue Jean Monnet

FLEURY-SUR-ORNE
Rue des Carriers

LES HORAIRES

**LUNDI - MARDI*
MERCREDI - JEUDI*
VENDREDI**

**SAMEDI
(particuliers
uniquement)**

DIMANCHE
(particuliers
uniquement)**

**DU 1^{ER} MARS
AU 31 OCTOBRE**

**9 h - 12 h
14 h - 18 h**

**9 h - 12 h 30
13 h 30 - 18 h**

9 h - 12 h

**DU 1^{ER} NOVEMBRE
AU 28 FÉVRIER**

**9 h - 12 h
14 h - 17 h 30**

**9 h - 12 h 30
13 h 30 - 17 h 30**

9 h - 12 h

*** Mouen et Bretteville l'Orgueilleuse fermées
les mardis matin et jeudis matin.**

**** Uniquement à
Bretteville-sur-Odon.**

**LES
DÉCHETS,
TOUS
CONCERNÉS !**
RÉDUISONS, RECYCLONS, VALORISONS

Caenlamer
NORMANDIE
COMMUNAUTÉ URBAINE

pour en savoir **02 31 304 304**

contactdechetsmenagers@caenlamer.fr